

VIVRE A MOUTHIERS

Sur Boëme

BULLETIN

d'information locale
édité sous la
responsabilité
du
Conseil Municipal
de
Mouthiers sur Boëme

N° 146
Février 1996



Carnaval 95... bientôt celui de 96

Le mot du Maire

Quelques explications semblent nécessaires pour éviter de graves problèmes à l'avenir quant à l'existence de notre déchetterie. Il existe actuellement sur notre commune deux systèmes de traitement des ordures.

1. LES ORDURES MENAGERES

Celles-ci sont collectées à domicile, ou à proximité du domicile, par la société Charentaise de Voirie, et transportées par cette même société à Sainte Sévère (structure gérée par le SMITOM) pour traitement et élimination.

2. LES DECHETS

Une déchetterie a été mise en place sur la commune, il y a quelques années, pour permettre aux habitants de Mouthiers d'y déposer tout ce qui n'est pas ordures ménagères. Les déchets sont ensuite récupérés sur site par la Société Charentaise de Voirie, et transportés à "La Pinotière" (La Couronne) pour leur traitement.

Le centre de traitement de La Couronne a attiré notre attention de façon très ferme sur l'existence d'ordures ménagères dans nos dépôts de déchets, et menacé de ne plus accepter nos livraisons si cela devait se reproduire. Nous devons donc être très vigilants, et bien faire la différence entre ces deux postes, pour lesquels les systèmes et lieux de traitement sont tout à fait distincts.

Notre déchetterie est aujourd'hui très utilisée puisqueelle doit être vidée chaque semaine. Il est bien évident que celle-ci nécessite des travaux importants pour sa mise aux normes, et nous devrons même, pour permettre un fonctionnement parfait, prévoir des jours et heures d'ouverture gérés par un employé chargé de vérifier la qualité des dépôts. En attendant que cela puisse être réalisé, **devrons nous être amenés à fermer l'existant ?**

Nous n'osons pas imaginer les conséquences graves d'une telle marche arrière. Nous devons donc prendre conscience du problème, et faire preuve d'un peu de discipline pour déposer nos ordures ménagères lors des jours prévus pour le ramassage dans nos quartiers, et **en aucun cas déposer celles-ci à la déchetterie.**

MERCI POUR VOTRE COMPRÉHENSION ET VOS EFFORTS FUTURS.

Sommaire

Le Conseil Municipal	p 2
de janvier	
Gros Plan :	p 3
Le crédit bail	
Intercommunalité	p 3
Rencontre	p 4
MJC Centre Social	p 5
Infos	
7 ^e Boucle de la Boëme	p 6
Cercle des Aînés	p 6
Carnaval	p 7
Foot	p 7
Carnaval 96	p 8
Etat Civil	p 8
Mots croisés	p 8

Cécile FORGERON

LE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 JANVIER 96

• DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la démission de ses fonctions de Conseiller Municipal de M. Didier BOUTHINON, pour raison personnelle.

• COMMERCE RELAIS

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à la transaction devant avoir lieu quant au changement de locataire de la Supérette. Il s'agit principalement du crédit bail utilisé sur cet équipement relais (voir gros plan).

• QUESTIONS DIVERSES

- AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Une proposition de prix sera présentée au propriétaire du terrain concerné, selon l'estimation effectuée par le service des Impôts. Ceux-ci évaluent l'hectare à 20 000 F.

- CONCESSIONS CIMETIERE

Les surfaces des concessions sont fixées comme suit :

- soit 4,50 m² (1,50 x 3m)
- soit 9 m² (3m x 3m)

Le prix de vente du m² reste inchangé, soit 200 F.

- SUBVENTION

CLASSE DE DÉCOUVERTE

Une subvention de 350 F sera attribuée à la section SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) du collège de la Grande Garenne, pour le séjour en classe de découverte d'un élève résidant à Mouthiers.

- RÉVISION P.O.S. VŒUIL

Le Conseil Municipal demande à être associé à l'élaboration de la révision du Plan d'Occupation des Sols de la commune de Vœuil et Giget. L'opération de révision vient de démarrer, elle va s'étaler sur plusieurs mois.

• TGV AQUITAINE - MOTION

Après examen de tous les éléments du dossier, le Conseil municipal de Mouthiers apporte sa contribution sous la forme des remarques suivantes :

- *Même s'il ne résoudra pas tous les problèmes du département et de la Région, le Conseil municipal affirme son attachement à ce que le TGV Aquitaine desserve dans les meilleures conditions de fréquence et de coût, le département de la Charente (aménagement des horaires pour une meilleure desserte matinale tant vers Bordeaux et que vers Paris) traduise par une participation de l'Etat égale aux projets précédents (TGV Sud-est, TGV Nord, TGV est) et qu'en aucun cas les collectivités locales ne soient mises à contribuer pour ce projet d'envergure Européenne.*

- *Constatant que l'axe routier RN 10 transformé en couloir à camions, constitue de ce fait un danger pour la sécurité des personnes, demande qu'avec le nouvel équipement qui sera réalisé, l'infrastructure ferroviaire régionale.*

- *Informé de l'hypothèse envisagée par certains de réaliser une gare-bis*



Viaduc SNCF des Couteaubières

viale ait les capacités d'accueillir le fret marchandises en transit national ou international.

- Avisé que le financement du nouvel équipement n'est pas assuré, interpelle l'Etat et ses représentants départementaux, ainsi que les parlementaires charentais, pour que l'aménagement du territoire dont on nous a sans cesse rappelé la nécessité, se

sur le nouveau tracé, considère que ce projet doit être rejeté car il serait contradictoire avec les éléments évoqués précédemment. En effet une gare-bis imposerait des dépenses très importantes, pour assurer la connexion avec le réseau ferroviaire régional, et avec les autres réseaux routiers et aériens, et serait entièrement à la charge des collectivités locales.

GROS PLAN : Le crédit-bail

Les trois locaux commerciaux créés sur la place du champ de foire ont été mis à disposition des commerçants par des contrats de CRÉDIT-BAIL. Cette formule particulière de financement consiste à louer les locaux, en assurant au locataire qu'à la fin du bail, il sera l'acheteur exclusif des locaux loués. Le prix de vente, en fin de contrat, tient évidemment compte des loyers versés au cours de la location. C'est une formule intéressante pour les entreprises bénéficiaires du bail, et pour la commune : pour le commerçant, il n'est pas nécessaire de s'endetter pour financer l'équipement, le loyer n'est alors qu'une charge d'exploitation ; pour la collectivité, c'est la garantie de rester propriétaire de l'immeuble tant que le remboursement des investissements n'est pas achevé.

PARLONS-EN...

Les chaudières qui assurent le chauffage des bâtiments communaux de Mouthiers brûlent du bois déchiqueté. Ce choix particulier avait valu à Bernard GERMON, alors maire, de recevoir un trophée de l'Agence de la Maîtrise de l'énergie en 1988.

Car l'intérêt de ce procédé est à la fois écologique, puisque le bois est une énergie qui se renouvelle, à la différence des autres énergies, et économique, notamment vis à vis du fuel. Le gaz, utilisé dans des chaudières hautes performances, est très concurrentiel ; mais il n'a pas la

troisième qualité du bois. A prix égal, celui-ci emploie quatre fois plus de main d'œuvre. Ce qui, en période de fort chômage est un argument de poids.

A Mouthiers, cet avantage se traduit par de l'activité dans le plan de charge des personnels techniques, et pour l'agriculteur qui réalise le broyage du bois. A ce sujet, un appel est lancé aux propriétaires forestiers prévoyant prochainement des coupes de bois. Ils sont invités à se faire connaître en mairie, afin d'étudier la valorisation des déchets de ces coupes..

INTERCOMMUNALITÉ

Les routes sont un des éléments principaux de l'aménagement du territoire de la communauté. Pour tout ce qui concerne la voirie communale, nous avons déjà évoqué la compétence communautaire. Au moment où se préparent les budgets communaux et le budget de la communauté de communes, une première liste des chantiers à réaliser a été dressée. Elle prend en compte les projets qui existaient déjà dans chacune des communes avant la création de la communauté. Ainsi pour Mouthiers, il est prévu, entre autres, de réaliser l'aménagement de la chaussée entre la place de Petite-Rosselle et l'église.

Mais dans la communauté, passe également la nationale 10. Celle-ci représente cependant une véritable barrière dont le franchissement est aujourd'hui très dangereux pour les cyclistes et les cyclomotoristes (parmi lesquels figurent de nombreux jeunes). C'est pourquoi, nous pouvons nous réjouir que le Conseil Régional de Poitou-Charentes ait prévu en 1996, de financer (avec l'Etat), la réalisation du carrefour sud de Roullet, qui permettra le franchissement de la RN 10 en dénivelé, et de débuter la déviation de Roullet dans la partie qui ne nécessite pas d'acquisition.



EXAMEN PERMIS DE CHASSE 1996

Cette année, les dates retenues pour l'examen du Permis de chasse sont les suivantes :

- 30 mars 1996
- 22 juin 1996
- 7 septembre 1996

Conditions de participation : avoir 15 ans révolus le jour des épreuves et avoir participé à une session de formation pratique. Les imprimés nécessaires à l'inscription sont disponibles en Mairie, et doivent être retournés à la Préfecture 2 mois avant la date choisie par le candidat.

RENCONTRE

Nous continuons notre série de rencontres avec les personnes, qui, à Mouthiers, du fait de leurs responsabilités dans le conseil ou dans le personnel municipal, dans les associations, participent à la préparation, à la réalisation et à la gestion des actions communales. Aujourd'hui, nous rencontrons Jean Pierre TAMAGNA. Du fait de ses 68 ans, c'est lui le doyen du conseil municipal, au sein duquel il est adjoint au maire chargé des travaux.

Chaque lundi matin, à la mairie, se réunissent les employés municipaux des services techniques. Sous la responsabilité de Jean-Pierre TAMAGNA, l'emploi du temps de la semaine est organisé et chacun sait alors ce qu'il aura à faire. Si certaines tâches, comme l'entretien des espaces verts, le broyage et le stockage de bois déchiqueté pour les chaudières ou la préparation des festivités sont saisonnières, d'autres sont plus irrégulières... et souvent plus urgentes. Jean-Pierre TAMAGNA est alors souvent le premier membre de l'équipe municipale à être contacté.

Sa situation de retraité lui vaut cette disponibilité que tout le monde apprécie, même si pour certains les solutions apportées ne sont jamais assez satisfaisantes. C'est en effet toute la difficulté du budget communal :



d'une part, il faut prévoir les travaux nécessaires à réaliser dans l'année, en prenant notamment avis de la commission des travaux que préside Jean-Pierre TAMAGNA, et d'autre part, il faut gérer les imprévus qui nécessitent souvent de jongler avec les disponibilités en hommes, en matériels et en matériaux.

Cette obligation d'anticiper sur les aléas, est aussi celle du Syndicat Intercommunal de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques (S.I.L.F.A.) où Jean-Pierre TAMAGNA représente la commune. Ce groupement de communes organise en effet l'installation de matériels d'éloignement ou d'atténuation des averses de grêle ; ceux-ci sont installés chez des agriculteurs répartis sur tout le territoire. Ils déclenchent ces appareils dès qu'ils ont été avertis par un dispositif d'alerte.

Également délégué de la commune au Syndicat d'électrification, Jean-Pierre TAMAGNA planifie, avec ses collègues des autres communes, les extensions ou les renforcements de réseau électrique. Il entretient des relations régulières avec ce Syndicat Intercommunal qui intervient également à Mouthiers pour tout ce qui concerne les installations d'éclairage public.

En matière de voirie, la responsabilité de l'adjoint aux travaux a évolué depuis la création de la com-

munauté de communes. C'est cette dernière qui est désormais responsable de l'exécution des chantiers de rénovation et d'entretien lourd de la voirie communale. Jean-Pierre TAMAGNA fait ainsi partie d'un groupe intercommunal qui a pour responsabilité de pro-

poser des choix de chantiers à réaliser par la communauté. Par contre, l'entretien des chemins demeure à la charge de la commune, et nécessite quasiment un personnel à temps complet sur six mois pour entretenir des chemins de plus en plus fréquentés.

Pour réaliser tous ces travaux, la commune s'est progressivement équipée d'un tracto-pelle, d'un tracteur avec barre de coupe, etc. Mais ce qui fait la fierté de l'élu, c'est de travailler avec des employés municipaux qui ont non seulement du caractère, mais aussi de vastes compétences mises à disposition tant dans l'entretien des bâtiments de la commune que dans la fabrication par eux-mêmes de matériels qui seraient bien plus coûteux à l'achat. Lui, l'artisan à la retraite, sait apprécier ces qualités humaines, autant qu'il affectionne le cadre de vie cette commune devenue sienne il y a plus de 35 ans.

M.J.C.-Centre Social INFOS

LOISIRS ENFANCE JEUNESSE - Vacances de Février -

CENTRE DE LOISIRS

• ATELIERS D'EXPRESSION Mime

Peinture de fresque
Pâte à sel
Ombres chinoises
Déguisements
Maquillage
Bruine
Uni Hockey
Sports collectifs
Course d'orientation
Eveil corporel

• MULTISPORTS



Mini Jeux Olympiques
le 19 février
Patinoire le 22 février

LES POINTS FORTS

10 ANS et PLUS...

• AVENTURE BOEME

Tous les après midis de 13 h 30 à 17 h (Rendez-vous MJC)
Hand
VTT maniabilité
Tir à l'arc
Badminton
Foot en salle



• ROLLER SKATE

14 h à 16 h - Rendez-vous stade de foot

• JONGLAGE

Tous les matins du 19 au 23

COMMENT ETRE MIEUX AVEC SON CORPS ET SON ESPRIT.

Venez découvrir les méthodes de relaxation :
LE JEUDI à 20 h à LA MJC CENTRE SOCIAL

avec

Philippe GRIZAUD - Sophrologue -

PS : Apportez une tenue décontractée pour la pratique.

ATELIER CONTEURS

Le conte comme support à expression et à communication. Le conte, c'est le patrimoine, mais c'est aussi le quotidien... Le conte peut être individuel, à plusieurs ou collectif. Il peut être humour, distance et mise en scène... Mais il reste simple, direct et accessible à tous. Le conte peut devenir un lien de convivialité, en créant des soirées ou des veillées, et pourquoi pas à domicile... Une réunion est prévue pour les personnes intéressées

LE JEUDI 15 FÉVRIER à 18 h

Tous contacts et renseignements : Alain LARRIVE ☎ 45 67 84 38

TENNIS DE TABLE

Samedi 13 janvier a eu lieu un tournoi à Mouthiers. Nombreux sont ceux qui sont venus nous rejoindre tels que La Couronne, Magnac et Sireuil ainsi que des Monastériens non inscrits au club, occasion de faire de nouvelles connaissances. Malgré des niveaux assez élevés, nous pouvons être fiers d'Emmanuel COMTE, David GUITTARD et Jean-Baptiste LEBECQUE qui ont fini deuxièmes, troisième et quatrième.

Pour les dames Emilie AURIAU : 3^{ème}
et les hommes François RINCON : 5^{ème}

Après le tournoi, nous avons pris le pot de l'amitié.
Nous nous donnons rendez vous

LE 3 FÉVRIER POUR LA COUPE POPULAIRE.

CYCLOTOURISME : Sorties Février 96

• Le 4 février à 9 h : 55 km

Roulet, Sireuil, Jarnac, St Même les Carrières, Châteauneuf, Mouthiers.

• Le 11 février à 9 h : 60 km

Puymoyen, Ste Catherine, Marthon, Grassac, Dignac, Mouthiers.

45 km : Séparation à Bouex : Dignac, Mouthiers.

• Le 18 février à 9 h : 70 km

Blanzac, Jurignac, Châteauneuf, Hiersac ? Trois Palis, St Michel, Mouthiers.

55 km : Séparation à Hiersac : Nersac, Mouthiers.

• Le 25 février à 9 h : 60 km

Dignac, Rougnac, Charras (D93), Combiers (D25), La Rochebeaucourt, Mouthiers.

50 km : Séparation à Charras : Villebois, Mouthiers.

• Le 3 mars à 8 h 30 : 60 km

Juillaguet, Montmoreau, Nonac, Blanzac, Mouthiers.

40 km : Séparation à St Eutrope : La Toure, Mouthiers.



LE 15 FÉVRIER

POCAHONTAS

à 20 h 45 à LA MJC CENTRE SOCIAL

SENTIERS DE BOEME



L'assemblée générale de "Sentiers de Boème" se tiendra le vendredi 16 février à 20 h 30 dans les locaux de la MJC Jules Berry, place de la Gare de Mouthiers.

Les adhérents de l'association sont, bien sûr, invités. Mais toute personne qui s'intéresse à la randonnée pédestre, au VTT, ou tout simplement au bon état de nos chemins sera la bienvenue à cette réunion.

Calendrier des randonnées pédestres : Février 1996

Chaque randonnée comportera une distance normale et une distance raccourcie (environ 11-12 km et 7-8 km). Les randonnées sont ouvertes à tous. Néanmoins, il est souhaitable que les randonneurs non occasionnels adhèrent à "Sentiers de Boème" (25 F par an)

Jour	Organisateur	RV à Mouthiers	Lieu de la randonnée	Point de départ	Heure	Nb de km
Di. 11 fév.	Alain BONNET	13 h 30 Place de la Gare	Nersac	Moulin de Fleurac	14 h	11 et 7
Di. 25 fév.	Roseline TALLON	13 h 30 Place de la Gare	Puymoyen	Mairie	14 h	

BOUCLE DE LA BOEME

En 1989, Patrick Soulard un professeur d'Angoulême, grand amateur de VTT, (qu'il appelait à l'époque Mountains Bike) séduit par la variété des paysages de Mouthiers et de ses environs, a entrepris d'organiser sur notre commune une manifestation appelée "Boucle de la Boème".

Il a été aidé dans son projet par l'activité "cyclotourisme" de la MJC et quelques personnes qui, un an plus tard, ont créé l'association "Sentiers de Boème" afin d'ouvrir, baliser et animer des sentiers de randonnée.

Lorsque Patrick Soulard s'est désengagé, l'organisation de la 5^{ème} Boucle, en 1993, a été reprise conjointement par la MJC et "Sentiers de Boème", sous la responsabilité de Robert Bossard, autre passionné du VTT.

Traditionnellement la boucle comprenait :

le samedi : une course d'orientation
le dimanche : une randonnée et une compétition en trois épreuves (country, contre la montre, trial urbain).

EN 1996 LA 7^{ME} BOUCLE COMPORTERA :

LE SAMEDI 9 MARS :
3 RANDONNÉES VTT

LE DIMANCHE 10 MARS :
LES 3 ÉPREUVES DE LA COMPÉTITION VTT
COUNTRY - CONTRE LA MONTRE - TRIAL URBAIN

LE CERCLE DES AÎNÉS

L'assemblée générale du Cercle des Aînés s'est déroulée le 6 janvier dernier sous la présidence de Mlle PERIN, et en présence de Mme FORGERON, Maire, de M. et Mme PORTE, de M. DISCOUR et de M. LARRIVE.

La présence des adhérents étant assurée à 70 %, ce qui est une proportion plus qu'honorale, Mlle PERIN, présidente déclare l'assemblée ouverte. Elle procéde aux formalités de l'accueil. Elle remercie les personnalités présentes et offre à toute l'assemblée les vœux rituels.

MME SELLER, secrétaire, procéde à la lecture du rapport d'activité. Mme BOURDEAU, vice présidente, présente les projets pour 1996. M. SELLER, trésorier, lit le rapport financier qui fait apparaître une gestion des plus saines, ainsi que le confirme M. GUILLOTEAU, vérificateur aux comptes désigné par l'assemblée générale.

Dans son rapport d'orientation final, Mlle PERIN insiste sur le souci des responsables, sur le désir de tous, que les jeunes retraités comprennent de plus en plus que les Aînés, partenaires de l'action communale dans le domaine si particulier du cadre

de vie, sont des "actifs" au sens plein du mot. Elle évoque "l'intercommunalité" où les Aînés sont appelés à agir en compagnie des plus jeunes.

Mme FORGERON, dans son allocution, nous encourage en nous disant non seulement sa sympathie, mais aussi sa confiance, sa satisfaction de constater notre vitalité et elle a un mot charmant pour rappeler que ses parents sont des membres très fidèles de notre Cercle.

Il est ensuite procédé au renouvellement du Conseil d'Administration, le bureau de vote étant constitué par MM GUILLOTEAU, PETIT et LALOY. Toute la liste est réélue... et élue, car nous sommes heureux de saluer l'entrée au conseil de Mmes Jeanne CHARRIER, Simone CHABERNAUD, Odette PILLET, et de M. Jean MARCHAISE.

Le partage de la galette des rois termine l'après midi. Nota : Le repas de l'amitié est prévu pour le dimanche 18 février à la salle polyvalente. On peut s'inscrire dès maintenant.

DES NOUVELLES DE KOUDOUGOU...

Depuis 1983, vous avez été nombreux à participer, directement ou indirectement, au développement du centre de formation BENEBNOOMA à KOUDOUGOU (BURKINA-FASO). Une mission comprenant 3 Monastériens a passé 3 semaines au BURKINA, en décembre dernier.

Ils se proposent de vous rendre compte de ce voyage :

LE DIMANCHE 11 FÉVRIER DE 10 H À 18 H
dans la salle d'expositions de la MJC
Vous y trouverez des photos, des vidéos, de l'artisanat, des commentaires... et de quoi vous restaurer.
Le bureau de EASBK (Echanges et Amitiés avec les SAABA et BENEBNOOMA de KOUDOUGOU.

BILAN TELETHON 95

Nous constatons une participation en baisse, sûrement due aux crises du mois de décembre. Le bilan financier est quand même positif.

Les recettes (buvette, repas, randonnées défi) s'élèvent à 7 410 F pour 2 270 F de dépenses. Nous avons un bénéfice de 5 500 F. A cela s'ajoutent les dons de 4 200 F.

Nous tenons à remercier Mme PORTEAU qui, cette année encore, nous a offert le pain pour le repas. Merci aussi à M. GARCIA qui, une fois de plus, s'est retrouvé derrière les fourneaux.

Nous n'oublions pas toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette journée, dont le receveur de la Poste de Mouthiers qui a permis la distribution gratuite des prospectus.

ENCORE MERCI À TOUS

SC MOUTHIERS FOOT

LOTO DU FOOTBALL

SAMEDI 17 FÉVRIER À 20 H 30
à la salle des fêtes de Mouthiers

DE NOMBREUX LOTS :

Télévision, Micro-ondes, service vaisselle, 2 jambons, répondeur téléphonique, survêtements, blouson de cuir, couettes, panier garni, ...

UNE PARTIE GRATUITE POUR LES ENFANTS

Buvette - Gâteaux - Crêpes
1 carton : 20 F • 3 cartons : 50 F • 7 cartons : 100 F

CARNAVAL 96



Jeudi 11 janvier, 20 h 30 : rassemblement de toutes les personnes de bonne volonté, objectif, permettre au Carnaval 96 de continuer à vivre, et animer toute une journée notre village.
Les membres de plusieurs associations étaient prêts à s'investir pour mener à bien l'organisation de cette journée. A la fin de la réunion, l'association Carnaval était prête à fonctionner, le bureau élu et le thème 96 choisi : Puisqu'Angoulême est la ville de la BD, nous essaierons de faire revivre les personnages de Bandes Dessinées et aussi de Dessins Animés.

TOUS À VOS DÉGUISEMENTS ET RENDEZ-VOUS

LE SAMEDI 16 MARS



LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des Fêtes organise un bal

LE SAMEDI 10 FÉVRIER

À LA SALLE POLYVALENTE À 21 H

Ce bal, pour éviter tout débordement extérieur, sera réservé aux Monastériens, à leur famille et à leurs amis. Aucune publicité ne sera faite. Une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres. L'ambiance sera assurée par une disco qui diffusera de la musique pour tous.

Une autre date est à retenir, celle du concours de belote qui aura lieu à la salle polyvalente, le samedi 2 mars à 20 h 30.

POUR INFORMATION

Toute personne désirant rejoindre l'équipe du Comité des Fêtes peut prendre contact avec :
Le Président : M. Didier POUGEARD ☎ 45 67 85 19
Le Secrétaire : M. Serge CAPLOT

Le bénévolat se raréfie. Le jour où il disparaîtra, beaucoup de traditions et de joie de vivre mourront avec lui et notre commune deviendra une cité dortoir sans âme.

Le Président



Le temps d'une journée, le hasard a désigné les rois et les reines de l'école.

Les enfants de l'école maternelle, de l'école élémentaire, et les personnes âgées du Foyer Résidence, se joignent au personnel de la Caisse des Ecoles pour remercier chaleureusement Madame et Monsieur AUSSURIN pour les galettes des rois qu'ils nous ont offertes à l'occasion de l'Epiphanie.

LA GALETTE À L'ÉCOLE

Sur votre agenda...

• FEVRIER

- 3 : Coupe Populaire de Tennis de table
- 4 : Repas des Chasseurs
- 10 : Bal du Comité des Fêtes
- 11 : Randonnée pédestre
- 17 : Loto du Football
- 18 : Repas de l'amitié - Cercle des Aînés
- 24 : Tournoi de Foot en salle à Roullet
- 25 : Randonnée pédestre

• MARS

- 2 : Concours de belote
- 9 et 10 : 7^{ème} Boucle de la Boëme
- 12 : Réunion de la Fédération Cercle des Aînés
- 16 : Carnaval
- 22 : Assemblée Générale Donneurs de Sang
- 24 : Randonnée pédestre
- 23 et 24 : Week-end Ski

SECOURS POPULAIRE

Le local du Secours Populaire est ouvert tous les premiers samedis et tous les lundis de chaque mois de 14 h à 16 h.

Samedi 3 février et lundi 19 février

TOUR DE GARDE DES MEDECINS POUR LE MOIS DE FEVRIER

Du samedi 3 à 14 h au lundi 5 à 7 h : Dr BRANGER
☎ 45 67 19 39

Du samedi 10 à 14 h au lundi 12 à 7 h : Dr VALLAT
☎ 45 67 44 40

Du samedi 17 à 14 h au lundi 19 à 7 h : Dr SACRISTE
☎ 45 67 12 48

Du samedi 24 à 14 h au lundi 26 à 7 h : Dr FRAIGNAUD
☎ 45 91 58 35

Etat Civil

Naissances

- Le 2 janvier, Mathilde et Maxime MATHIEU
Chemin des agrriers

Décès

- Mme LAPERONIE
née CHEMINADE Marie-Hélène
décédée le 24 décembre 1995 à l'Isle d'Espagnac
domiciliée à Mouthiers "Chez Morineau"

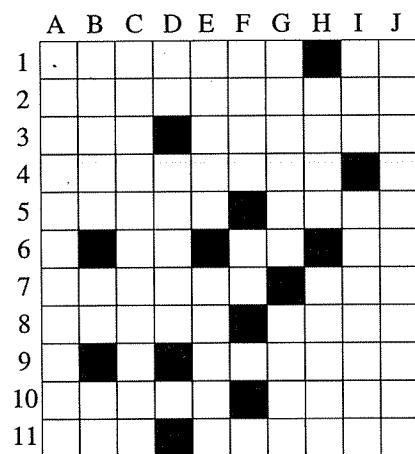
Au cours de l'année 1995

19 Naissances

6 Mariages

17 Décès

Les Mots Croisés de J.P.B. - Problème N° 38 -



HORIZONTALEMENT

- 1 - Va dans le même sens que l'aval. Béryllium
- 2 - On n'y fait donc pas que des courses.
- 3 - Cœur gros. - A mis la pile à Attila.
- 4 - Occupait les pensées de Don Quichotte.
- 5 - Passe par la bouche. - A qui mieux mieux (A l!).
- 6 - Symbole chimique 22. Moins cher que le P. Note.
- 7 - On préfère qu'il soit à l'arrière plutôt qu'au front. Type.
- 8 - Pour en arriver là, il leur a fallu plusieurs coups.
Médecin allemand ou France
- 9 - Fête
- 10 - Ville normande. - Palmier à cachou
- 11 - Pas nous. - Admis.

SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMERO

Le prochain
bulletin

IL paraîtra début mars. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 février.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.

VERTICALEMENT

- A - Elle travaille la première.
- B - Lien solide. - Salut phonétique. - Choix
- C - Ne concerne pas ceux d'en face.
- D - Titane. - Fend un minéral.
- E - Prophète. Utilisent.
- F - Ouvert à tous. - Imprévu.
- G - Soulignées. - A horreur qu'on passe par la lucarne pour entrer chez lui.
- H - Broutille. - C'était le Congo.
- I - 1000 joules et des poussières. - Tordre.
- J - Utile aux collectionneurs de papillons.

SOLUTION DU PROBLEME N° 37

HORIZONTALEMENT

- 1 - GARDECORPS.
- 2 - AU. IPECA. A.
- 3 - STASE. CYAN.
- 4 - TOISERIONS.
- 5 - ECRU. ORNES.
- 6 - RU. ARYEN. O
- 7 - OIES. A. EAU.
- 8 - PS. ISLAM. C.
- 9 - CEUF. E. EPI.
- 10 - DUS. OSANT.
- 11 - ERATO. ATRE

VERTICALEMENT

- A - GASTEROPODE.
- B - AUTOCUISEUR.
- C - R. AIR. E. USA.
- D - DISSUASIF. T.
- E - EPEE. R. S. OO.
- F - CE. ROYALES.
- G - OCCIRE. A. AA.
- H - RAYONNEMENT.
- I - P. ANE. A. PTR.
- J - SANSSOUCI. E.